



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DU CALVADOS

Compagnie Saint Georges de Merville

13 14 048



Le CD 14 et la Cie St Georges de Merville ont le plaisir de vous inviter au :

Concours promotionnel

(fermé Calvados)

qui se déroulera au **gymnase Michel d'Ornano à Merville-Franceville**

SAMEDI 25 MARS 2017

HORAIRES :



- 12 h 30 = ouverture du greffe
- 13 h 15 = inspection du matériel

Nous attirons votre attention sur l'importance de la vérification du matériel des archers que vous avez engagés dans cette rencontre, avant le début de la compétition

- 13 h 30 = début des tirs de qualification
- 17 h 30 / 18 h = remise des récompenses

Individuelles : aux 3 premiers de chaque catégorie (Or, Argent ou Bronze).

Les autres archers se verront remettre un souvenir.

Equipes : un classement sera établi sur la base des scores des 3 meilleurs tireurs du club.



DISTANCES DE TIR et BLASONS : voir règlement



ENGAGEMENTS : 5.00 € par archer (**chèque à l'ordre de CD 14 TIR A L'ARC**)

INSCRIPTIONS : à retourner pour le 20 mars 2017 dernier délai à :



Roger ADAM – CD 14 tir à l'arc
20 rue du Parc du Château
14200 – HEROUVILLE SAINT CLAIR

Aucune inscription par mail ou par téléphone.

La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité avec photo vous sera demandée au greffe.
Tenue de club, blanche ou sport et chaussures de sport obligatoires.

Ci-joint, le règlement et bulletin d'inscription

Buvette sur place toute la journée

(sandwichs, boissons, gâteaux)

I

TINERAIRE :

49°16'42.02" N – 0°12'08.04 O

Gymnase Michel D'Ornano :





CONCOURS PROMOTIONNEL DE TIR EN SALLE DU CALVADOS

REGLEMENT

Conditions d'accès :

Ce concours individuel est réservé aux archers du Calvados en première année de licence de la FFTA (A, J ou P avec mention "**pratique en compétition**"), n'ayant participé à aucun concours officiel sauf celui de leur club. Les licences "découverte" de l'année précédente sont autorisées sous réserve de posséder la licence de l'année en cours.

Catégories :

Les catégories officielles de la FFTA : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors, Vétéran, Super Vétéran ; femmes et hommes peuvent y participer.

Distances & Blasons :

Catégories officielles de la FFTA	Distances	Blasons
Poussins – Benjamins	8 mètres	Ø 80
Minimes – Cadets	10 mètres	Ø 80
Juniors – Seniors – Vétéran Super Vétéran	15 mètres	Ø 60

Déroulement de la compétition :

La compétition se déroule sur une demi-journée, 2 séries de 8 volées sur rythme AB-CD ou 6 volées sur rythme AB-CD-EF, suivant le nombre d'engagés.

Le temps de chaque volée est de 90 secondes : 70 secondes de feu vert et 20 secondes de feu orange.

Matériel :

Tous les types d'arc et matériels autorisés par le règlement de la FFTA sont admis. Une restriction pour la stabilisation : seul le stabilisateur central est autorisé (pas de latéraux). Les flèches doivent être identiques et marquées sur les tubes.

Tenue vestimentaire :

Tenue club, de sport ou blanche et chaussures de sport obligatoires (jean's interdit, sauf blanc)

Droit d'inscription :

Le tarif de l'engagement pour la compétition est imposé par le Comité Départemental.

Greffe :

La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité avec photo.